

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1**  
**Mardi 8 Novembre 2016 17h30**

**Présents :**

**Enseignantes**

Mme Mirc / Mme Salles / Mme Mazzollo / Mme Coulibaly / Mme Cabanes / Mme Peli /  
Mme Le Moing

**Parents élus :** Mme Tessereau / Mme Gruneisen / Mme Mikic / Mme Barlam / M. Dabezies

M. Roques (suppl) / Mme Luciani (suppl) / Mme Reusse (suppl) / Mme Ferré (suppl) /  
Mme Boutevin (suppl)

**Mairie:**

Mme Muselet (Directrice ALAE Maternel)

Mme Sibrac (Représentante Mairie)

**Excusées:** Mme AUTHESSERRE, Mme BOHL

**1. Refondation de l'école : modification des cycles**

Désormais la Maternelle constitue uniquement le cycle 1

La Maternelle et Élémentaire comptent à présent 3 cycles de 3 ans

(Cycle 1: PS/MS/GS – Cycle 2: CP/CE1/CE2 – Cycle 3: CM1/CM2/6ème )

**2. Effectifs de l'école au 08/11/16**

Bilan de rentrée : 205 élèves

→ 70 PS / 75 MS / 60 GS

Soit **29, 29** élèves de moyenne par classe --> au dessus de la moyenne de l'ensemble des écoles columérines qui est de 28 par classe. Mme Peli rappelle que le seuil indicatif d'ouverture en Maternelle pour une éventuelle 8ème classe est fixé sur une moyenne d'effectif par classe de 32 élèves.

Mme Sibrac, représentante Mairie, atteste l'évolution croissante des effectifs sur l'école George Sand : cette tendance semble se confirmer pour 2017/2018.

→ Inquiétude des parents d'élèves sur l'évolution des effectifs dans les classes : Mme Sibrac rassure en faisant entendre que le travail sur l'anticipation des effectifs scolaires sur la commune reste une priorité pour la Mairie.

**3. Résultats des élections**

68,66% de participation (23 bulletins nuls liés à une mauvaise compréhension du système de vote)

Résultat très satisfaisant.

**4. ALAE**

• **Présentation des projets :**

Colomiers a mis un œuvre un PEDT (Projet Educatif de Territoire) avec des objectifs bien définis concernant tous les ALAE. Le bien-être de l'enfant est une priorité. Les objectifs communs dans les différents ALAE sont :

- Le Bien-être de l'enfant ;
- La continuité éducative (en partenariat avec les parents) ;
- Le bagage culturel (parcours loisirs éducatifs) ;
- La citoyenneté (respect de l'autre ou comment favoriser l'écoute)
- Actions sur le territoire pour avoir un impact sur le quartier.

• **Projets spécifiques sur George Sand :**

- Ateliers autour des animaux : Respect du vivant
- Participation commune avec les fêtes de l'école (Kermesse ; fête de Noël)
- Ateliers parents enfants mis en place avant chaque vacance scolaire.
- Complémentarité avec l'école : l'enfant tient une place essentielle pour la mise en place des projets.

- Participation aux événements « nationaux » : La Semaine du Goût, journée du Droit des Enfants.

- **Description d'une journée type:**

Renvoi au document « Mairie » distribué aux familles : la journée « type » de l'écolier y est détaillée.

Les animateurs sont fixes sur les classes pour toute l'année scolaire: ce qui constitue un repère pour les enfants.

Bilan réunion ALAE : 12/13 parents présents.

Rappel du flyer reprenant les informations propres à l'ALAE Maternel (feuille jaune).

Un soutien est attendu en relais d'information sur le site internet de l'API.

Les inscriptions des clubs sont organisées après chaque période de vacances. L'enfant choisit son activité selon le choix proposé et sa disponibilité.

Très bon retour depuis la mise en place des projets.

## **5. Horaires : Demande de changement Rentrée 2017**

Pour la rentrée 2017, il est prévu une révision des horaires actuels (contractualisation avec l'éducation nationale sur 3 ans).

**Proposition** : aligner les horaires du mercredi sur ceux des autres jours de la semaine, de façon à avoir des horaires de début et de fin identiques aux autres matinées, tout en maintenant le décalage maternelle et élémentaire existant.

### **Contraintes :**

- logistique liée aux enfants inscrits au Centre de loisirs
- Souci d'aménagement des horaires entre les élèves de Maternelle et Élémentaire tenant compte de la fonctionnalité des entrées/sorties de chaque école columérine.

Les horaires actuels feront alors l'objet d'un bilan en 2017. Une harmonisation des horaires est souhaitée. Une rencontre est prévue entre les différents acteurs de la vie scolaire : Mairie/Enseignants/Education Nationale pour discussion en prévision de ces éventuels changements à compter de la rentrée scolaire prochaine. La décision sera validée par l'Inspecteur de l'Académie (garant du bon fonctionnement de l'école).

## **6. ATSEM : Absences et remplacements**

Mme Peli constate que les fréquentes absences des ATSEM pour formation, convocation de Mme Le Maire, groupe de Paroles sur le temps scolaire ont lourdement impacté l'école.

L'équipe enseignante demande alors si il serait possible que ces convocations soient fixées l'après-midi plutôt que le matin (voire pendant les vacances scolaires) : cette proposition permettrait une meilleure organisation pour la mise en place des ateliers du matin.

→ Mme Sibrac pense la proposition très raisonnable et la remontera.

Par ailleurs, en cas d'arrêt maladie d'une ATSEM, la Charte des ATSEM impose un délai de carence de 10 jours avant d'obtenir un remplacement sur l'école G. Sand. L'équipe enseignante et parents d'élèves trouvent ce délai bien trop long : deux classes se sont ainsi retrouvées sans ATSEM pendant 10 jours avant les vacances de la Toussaint (soit 2 semaines). Ne pourrait-on pas revoir ce délai ?

La Mairie dispose d'un pool d'agents remplaçants chargés d'effectuer les différents remplacements :

Question des parents sur le nombre qui constitue cette brigade columérine de remplacement :

Réponse : 10 ATSEM dont 5 mensualisés.

La Mairie traite au cas par cas les modalités de remplacement des ATSEM, en s'appuyant sur les dispositions de la Charte.

**Constat :** les conditions de travail des ATSEM se dégradent. La suppression d'une ATSEM par école ne permet pas un fonctionnement optimal.

Mme CABANES, enseignante, informe que la commune de Toulouse s'est engagée à revenir à 1 ATSEM par classe dans les écoles maternelles de Toulouse pour la rentrée 2016.

Mme SIBRAC quitte la séance à 18h54.

## 7. **Bilan PPMS Intrusion/Attentat**

Exercice réalisé le 11 octobre 2016

Le problème s'est posé de définir un moyen de communication entre les enseignantes pour signaler un danger lié à une intrusion (le signal doit être différent des autres alertes pour incendie/catastrophes naturelles).

→ L'exercice réalisé a servi à remonter les besoins : choix de ne pas faire de signal pour dénoncer ce manque auprès des observateurs.

**Conclusion et suggestions :** la corne de brume est déjà utilisée. Ce signal sonore ne convient pas et n'est pas adapté à cet événement.

Suggestion de détourner le signal électrique et installation de boîtiers dans les classes. Etude de cas technique demandé dans le compte rendu ;

Suggestion de mise à disposition de talkie-walkies dans les classes et d'une cloche dans la cour pour un rassemblement et un retour plus rapide des enfants à l'intérieur des locaux ;

Suggestion de mise en place de barres anti-intrusion dans les classes sur la porte permettant l'accès dans la salle de classe depuis le couloir ;

Problème de la grille dans le local à vélos qui devrait être rehaussée.

→ Toutes ces demandes ont été faites à l'issue du compte rendu PPMS du 11/10/16.

Un code a été instauré entre enseignants/enfants pour simuler l'intrusion : jeu du « Attention Cachez vous ! ». L'exercice s'est très bien déroulé ; les enfants suivent parfaitement le mouvement et ont très bien répondu.

Un exercice sur le temps ALAE est en cours de réflexion. Les scénarios restent à définir et une date dans le calendrier à fixer.

## 8. **Lecture et vote du règlement intérieur :**

Lecture du règlement intérieur et des mises à jour.

Ajout d'une problématique liée aux poussettes qui encombrant le passage dans le couloir des classes.

→ Approbation unanime du règlement.

## 9. **Questions diverses :**

### **Coopérative scolaire :**

Bénéfices kermesse / participation des familles :

- Rentrée d'argent entre préventes et ventes de la Kermesse: 1704, 09 Euros
- 676, 09€ de dépenses (gâteaux, pizzas, lots...)

→ Soit un bénéfice de 1028€

### **Montant de la Coopérative Scolaire à la rentrée: 6700€**

- Participation des familles à la coopérative à la rentrée en baisse par rapport à l'année dernière (363€ d'écart)

Participation cette année : 1743€

Année dernière : 2106€

### **Evénements /sorties scolaires :**

- 3 Séances de cinéma pour toutes les sections sur l'année
- 1 Sortie dans chaque classe au Pavillon Blanc sur l'année
- Fête Noël : le 15 décembre 2016
  - ✓ Chorale des PS dans leur classe

- ✓ Chorale des MS/ GS dans la salle polyvalente
  - ✓ Goûter partage à la cantine
  - ✓ Ateliers parents/enfants proposés par l'ALAE pendant la Chorale des MS/GS aux parents des enfants de PS en attendant le goûter et ouverts aux MS/GS après la Chorale.
- Tickets d'entrée prévus aux familles de PS.
- Un spectacle de Noël sera offert aux enfants par la coopérative scolaire le vendredi 16 décembre 2016 : « La Commode à histoires » - Cie CREA et un goûter de Noël sera offert par la Mairie l'après-midi.

## 11. Travaux-Entretien

- Souhait d'un accès direct de la Maternelle à la salle Polyvalente. Un bon de travaux va être fait.
- Dépose Minute : le problème a été exposé lors du Conseil d'Ecole Élémentaire. En cours de réflexion. Le service de la Mairie y travaille avec Toulouse Grand Métropole
- Demande réitérée pour le nettoyage du local à vélos.
- Problème sens de circulation : des suggestions sont attendues → à transmettre impérativement avant le prochain Conseil d'École.
- Bilan Chauffage correct
- Problème persistant de soufflerie dans le dortoir.
- Demande de création d'une porte dans le grillage au niveau de la porte du local vélos pour désengorger le flux.

## 11. Équipement numérique

Depuis cette année, toutes les écoles columérines sont équipées numériquement.

Pour la maternelle, mise à disposition d'une mallette composée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur ; d'un panneau interactif.

La séance est levée à 20h12.

**Secrétaire de séance** : Mme GRUNEISEN, parent élue en appui de Mme LE MOING, enseignante.